



LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUIGNEAU

Petite Ville de demain

ACTUALITÉ

**Budget
2021**

RETOUR SUR

**L'éco-
pâturage**



La nouvelle équipe municipale vient de souffler sa première bougie !

Il y a tout juste un an, alors que la crise sanitaire battait son plein, son installation et sa mise en mouvement auraient pu, selon certains, constituer une vraie gageure. Pourtant, un an plus tard, bien des choses ont changé et se dessinent, même si tout ne se voit pas encore très clairement.

L'école de La Chapelle-du-Mur est entrée en réfection. En effet, face à l'ampleur de la dégradation qu'elle a constatée, la nouvelle majorité a décidé de restaurer cet équipement bien au-delà de la seule rénovation énergétique initialement prévue. Car, selon nous, c'est un devoir élémentaire que permettre aux enfants, aux enseignants et aux personnels municipaux de disposer de dignes conditions de fonctionnement.

L'Écomusée entre lui aussi dans la phase opérationnelle de sa rénovation et de sa refonte. Un investissement tout aussi important que le précédent, autour d'un parcours du visiteur totalement revu, source de rayonnement et d'attractivité supplémentaire potentielle pour notre commune.

Le projet de revitalisation du centre-bourg, choix délibéré effectué dès les premières semaines du mandat, est engagé. Suivant un contrat passé avec la commune, l'Établissement public foncier régional (EPF) procède en ce moment à des acquisitions de biens fonciers, en plein centre-bourg, dans le périmètre des rues du 9 août, Tanguy Prigent et Allée de Grainville. Un projet d'équipements publics et de logements, dont des esquisses (non définitives) ont été présentées aux Ignaciens lors d'une déambulation récente le 5 juin dernier, première amorce d'une volonté de concertation, contrariée un temps pour cause de pandémie.

Un clin d'œil aussi à l'environnement, par nos espaces d'éco-pâturages créés au Plan d'eau, rue de Bedernau et dans le lotissement de Kerbriant.

Des médecins et des dentistes installés, et le projet d'étendre les capacités d'installation des praticiens au centre-bourg.

Et bien d'autres réalisations à venir, en cours de préparation ou en cours de réflexion, telles la salle omnisports, ou encore le plan de circulation et de liaisons douces.

Pour ce faire, la nouvelle équipe s'est donné d'emblée les moyens en ingénierie en adhérant aux structures mises en place par le département, FIA (assistance en ingénierie), CAUE (architecture et urbanisme) et le Pays de Morlaix, HEOL (agence locale de l'énergie et du climat du pays de Morlaix).

Enfin, forte de ses nouveaux projets, la nouvelle municipalité a obtenu de l'État le label « Petites villes de demain ». Plus qu'une vitrine pour Plouigneau, c'est aussi la possibilité, conjointement avec Pleyber-Christ, également lauréate, et Morlaix Communauté de disposer de financements dans une période difficile, notamment celui d'un poste de chef de projet, dont le recrutement est précisément en cours à l'heure où ces lignes sont écrites.

Des moyens indispensables pour bien faire avancer les projets.

Bon anniversaire donc !

Roger Héré,
1^{er} Adjoint

SOMMAIRE

ACTUALITÉS p. 3 - 6

- Règlement local de publicité
- Dispositif ÉGALIM
- Rénovation de l'école de La Chapelle-du-Mur
- Budget 2021
- Lettre à La Poste

PORTRAIT p. 7

Scierie Rihouay

DOSSIER p. 8 - 10

Projets du centre-bourg
Petite ville de demain

DÉVELOPPEMENT DURABLE p. 11

Portrait activité : l'Herberaie

PLOUIGNEAU... DANS L'AGGLO p. 12 - 13

- Le développement de la zone d'activité
- Formadern

COUP DE PROJO p. 14

Accueil & Partage

ÉTAT-CIVIL p. 15

L'OPPOSITION p. 15

RETOUR SUR p. 16

Éco-pâturage

Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) : un engagement pour l'environnement

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite "Grenelle 2" a modifié en profondeur le régime de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes.

Les objectifs affichés de cette réforme sont d'améliorer le cadre de vie en diminuant l'impact paysager, de lutter contre les nuisances visuelles tout en n'obérant pas le développement du secteur économique, et de limiter le gaspillage énergétique pour maîtriser la demande en électricité. La nouvelle réglementation prévoit aussi de nouvelles procédures d'élaboration des règlements locaux de publicité (RLP) et modifie la répartition des compétences entre l'État et les communes. Ces nouvelles dispositions sont inscrites dans ses articles L 581-1 et R 581-1 et suivants.

Les règlements locaux de publicité qui n'intègrent pas ces nouvelles dispositions deviendront caducs en juillet 2022, ce qui est le cas pour Morlaix et Saint-Martin-des-Champs. C'est pourquoi, face à l'obligation faite par la loi, et dans un souci d'harmonisation sur son territoire, Morlaix Communauté a décidé en 2020 d'élaborer un règlement local intercommunal, qui sera valable sur les 26 communes de la communauté d'agglomération.

Ce règlement intégrera obligatoirement la réglementation nationale, et cherchera à éviter la multiplication des dispositifs d'affichage, à limiter la taille et la densité des dispositifs, à proscrire les dispositifs numériques et énergivores, et à initier une réflexion relative au signalement des activités économiques, culturelles et touristiques...

Dans ce but est prévue une concertation associant les habitants, les associations locales et les personnes concernées durant la totalité de la durée de l'élaboration du projet. Dans ce cadre, le conseil municipal de Plouigneau qui se tiendra en septembre sera invité à un premier examen de cette question à partir d'un état des lieux effectué par les services de Morlaix Communauté. ●



Anne, Corinne, Sabine, Roxane, Madeleine et Johan, l'équipe qui met tout en œuvre au sein de la cantine pour une alimentation saine et durable ! ↓



Dispositif cantines saines et durables

La municipalité a fait le choix d'inscrire l'école de Lannelvoëz dans le dispositif Cantines Saines et Durables mis en place par Morlaix Communauté. La conduite de ce projet permettra de se mettre en accord avec la loi ÉGALIM.

EN EFFET, à partir de 2022, les cantines scolaires devront proposer dans leurs menus 50 % de produits locaux dont au moins 20 % de produits bio. La commune de Plouigneau a donc décidé d'anticiper l'entrée en vigueur de la nouvelle loi afin de préparer au mieux la transition vers une alimentation plus saine et durable dans les écoles. Ce programme a plusieurs objectifs : la réduction du gaspillage alimentaire, le soutien à l'agriculture locale en privilégiant un approvisionnement local et bio et la préservation de la santé des enfants et des agents par l'utilisation de produits de nettoyage écologiques moins nocifs pour la santé. Plusieurs actions seront mises en place parmi lesquelles des actions collectives de formation des agents communaux mais aussi des actions pédagogiques auprès des élèves. Les économies réalisées grâce à la réduction du gaspillage alimentaire et au coût moins élevé de nouveaux produits d'entretien plus écologiques serviront à financer pour partie l'achat des produits bio et locaux comme préconisé dans la nouvelle loi. Ce programme se déroulera sur 18 mois et pourra à terme être mené à l'école de La Chapelle-du-Mur. ●

+ d'infos sur www.plouigneau.fr

TRAVAUX à l'école de La Chapelle-du-Mur

- Remplacement chaudière fioul par chaudière à granulés de bois.
- Remplacement des huisseries extérieures.
- Remplacement de l'éclairage actuel par de la LED à détection de présence.
- Reprise partielle de l'isolation des toits.
- Réfection totale de l'étanchéité des toitures.
- Création de toilettes avec accès sur la cours de récréation.
- Agrandissement du réfectoire (3 à 4 tables en plus).
- Création de vestiaires pour le personnel.
- Création d'un local "ménage".
- Création d'une bibliothèque au rez-de-chaussée.
- Création d'un coin cuisine pour le personnel enseignant à l'étage.
- Création d'un abri vélo. ●





Budget primitif 2021

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.



www.plouigneau.fr

- Ce budget a été établi avec la volonté :
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
 - de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
 - de mobiliser des subventions auprès des différentes instances.

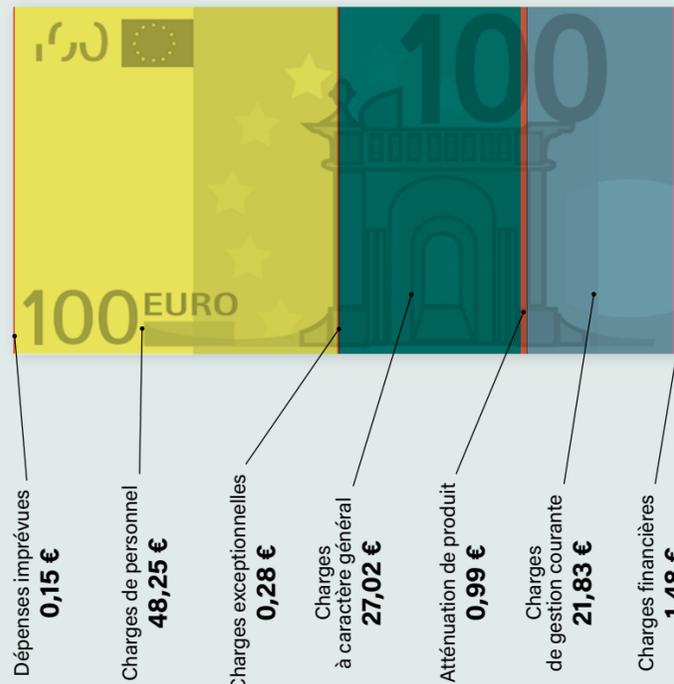
Ce budget primitif, voté par le conseil municipal le 1^{er} avril 2021, se structure en deux sections (fonctionnement et investissement).



Dépenses de fonctionnement

4 176 272 €
+ 4,58 % par rapport au budget primitif 2020.

Répartition des dépenses principales sur 100 €



Les charges de personnel : elles représentent 1 664 000 €, + 0,42 %

Ce chapitre intègre l'augmentation naturelle des charges de personnel (Glissement Vieillesse Technicité), les contrats à durée déterminée (pour les remplacements des congés maladies, maternités et surcroît d'activité) ainsi que les recrutements suite à l'audit organisationnel.

Les charges à caractère général : 932 000 € + 0,72 %

Ce chapitre (achat de fournitures, prestataires de services, etc.) qui a connu une diminution très importante en 2020 du fait de la crise sanitaire, est réajusté au niveau des dépenses réelles de 2019.

Autres charges de gestion courante : 753 000 € - 13,65 %

Ce chapitre comprend les subventions aux associations, les indemnités aux élus, les allocations scolaires, les effets de la délégation de service public concernant la piscine.

Charges financières : 51 000 € - 19,05 %

Elles correspondent au montant des

intérêts de la dette et des frais de dossier sur emprunt.

Atténuation de produit : 34 600 € + 460,96 %

Dégrèvement de la taxe foncière pour les jeunes agriculteurs, reversement partiel de la taxe foncière sur les propriétés, sur les zones d'activités économiques, le reversement au SDEF de la taxe d'électricité pour l'ex-commune de Le Ponthou.

Charges exceptionnelles : 10 000 € - 29,58 %

Elles correspondent pour l'essentiel au remboursement de l'emprunt au Syndicat Départemental d'Électricité du Finistère.

Dépenses imprévues : 5 000 €

Le conseil municipal inscrit cette dépense à titre de précaution. ●

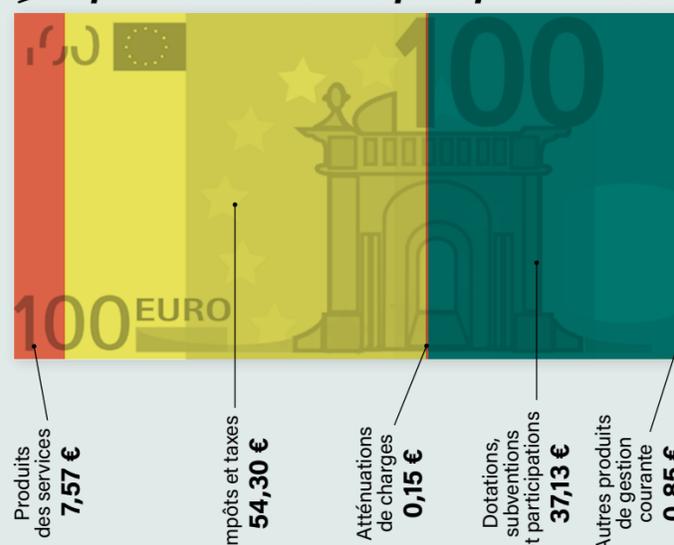
Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 représentent 3 686 560 €. La différence entre les recettes (4 176 272 €) et ce montant de dépenses constitue l'autofinancement.

C'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

Recettes de fonctionnement

4 176 272 €
+ 4,58 % par rapport au budget primitif 2020.

Répartition des recettes principales sur 100 €



Impôts et taxes : 2 166 000 € + 4,12 %

Ce chapitre comporte les produits de la taxe foncière et d'habitation, de l'attribution de compensation (cette compensation est versée par Morlaix Communauté), de la dotation de solidarité communautaire, etc.

Dotations, subventions et participations : 1 481 000 € + 1,61 %

Ce sont les différentes dotations versées par l'État, ainsi que le fonds de compensation de la TVA (récupération de cette taxe sur les travaux d'entretien des bâtiments publics et des réseaux réalisés par les entreprises).

Produit des services : 302 000 € + 29,45 %

Ces recettes correspondent aux services proposés à la population (cantine, garderie, médiathèque, écomusée, etc.). Ces recettes avaient considérablement diminué en 2020 compte tenu du confinement lié à la crise sanitaire.

Atténuations de charges : 6 000 €

Elles correspondent au remboursement des indemnités journalières reversées dans le cadre d'arrêt maladie.

Autres produits de gestion courante : 34 000 €

Il s'agit des revenus des immeubles de la commune (location des salles communales). ●



Budget d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il est lié aux projets de la ville à moyen ou à long terme. Il regroupe :

- en dépenses : les acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux sur des structures existantes ou en cours de création. Les nouvelles propositions de dépenses d'investissement, hors emprunt, inscrites dans ce budget sont de 2 702 433 €.
- en recettes : les recettes sont constituées par l'emprunt, diverses subventions, excédents capitalisés et des prélèvements provenant de la section de fonctionnement.

Les subventions d'investissements prévues

- L'État : il est attendu une subvention de 100 % pour l'équipement des cantines scolaires afin de développer une alimentation saine, durable et locale et de 70 % pour le « plan écoles numériques ».
- Le département : 80 000 € pour le projet d'extension de l'Écomusée.
- L'Europe : une enveloppe de 15 000 € pour le projet de mise en place de bornes wifi sur la commune.
- La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 80 000 € pour l'extension de l'écomusée. ●

Rappel : cet article est un résumé succinct du budget primitif 2021. L'ensemble des documents relatifs à ce budget est consultable au secrétariat général de la mairie. Par ailleurs une note de présentation synthétique est disponible sur le site internet de la commune.



Touche pas à ma Poste !

Depuis le 18 mai, la direction de La Poste a réduit de sept heures la durée hebdomadaire d'ouverture au public du bureau du bourg de Plouigneau.

LE DISPOSITIF « facteur guichetier » qu'elle promet consiste à ouvrir le bureau de poste de 9 h à 12 h, cinq jours sur sept, du mardi au samedi. Ainsi le bureau de Plouigneau est ouvert au public durant quinze heures par semaine au lieu de vingt-deux heures auparavant.

Pour justifier sa décision, la direction de La Poste a fait valoir une baisse d'activité du bureau de Plouigneau de 35 % depuis 2012. Celle-ci serait, selon elle, imputable à la dématérialisation du courrier.

Nous pensons que si une baisse de fréquentation du bureau de Plouigneau était avérée, et pour partie imputable à la dématérialisation du courrier, elle résulterait aussi pour beaucoup de la politique de La Poste, mise en place. En effet, cette politique qui vise globalement à diminuer l'amplitude d'ouverture au public du

“
Le bureau de poste du bourg de Plouigneau demeure très fréquenté
”

bureau de poste amène des usagers à rebrousser chemin et à se diriger vers d'autres bureaux.

Néanmoins, selon ce que nous avons l'occasion de constater sur place quotidiennement, le bureau de poste du bourg de Plouigneau demeure très fréquenté. Nul doute, selon nous, qu'une nouvelle diminution de l'amplitude d'ouverture conduira à décourager davantage encore sa fréquentation.

Par ailleurs; nous relevons une contradiction forte entre les intentions politiques affirmées de toutes parts, visant à rééquilibrer les territoires vers une ruralité attractive et active, porteuse de nouveaux atouts pour répondre aux nouvelles attentes, et l'attitude et l'action de La Poste qui opère un retrait progressif et constant du service public postal en milieu rural. Plouigneau, commune de plus de 5 200 habitants, est chef-lieu d'un

canton comprenant 16 communes. Désireuse de conforter son centre-bourg, son attractivité et son rôle de centralité, la commune, d'une part vient de s'engager dans une opération de revitalisation de son centre-bourg, et d'autre part est lauréate depuis le début de l'année 2021, du dispositif « Petites villes de demain ». Cet outil de la relance mis en place par l'État au service des communes qui exercent des fonctions de centralité, a pour objet de conforter leurs statuts, et d'en faire des territoires dynamiques et démonstrateurs de solutions à inventer au niveau local, en même temps que contribuer aux objectifs de développement durable.

Dans ces conditions, force est de constater que la décision de La Poste va exactement dans un sens opposé à ces objectifs.

C'est ce qu'a indiqué Joëlle Huon, maire de Plouigneau, dans un courrier adressé le 27 avril au directeur du secteur de Morlaix de La Poste.

C'est également pour ces raisons que la municipalité de Plouigneau et le comité de Plouigneau de défense de La Poste ont uni leurs efforts et organisé une riposte commune pour amener la direction de La Poste à revenir sur sa décision. Une conférence de presse commune a ainsi été tenue le mercredi 5 mai devant La Poste de Plouigneau.

Dans un courrier commun, ils ont aussi alerté la députée locale, Mme Le Feu, et l'ensemble des sénatrices et sénateurs du Finistère pour qu'ils interviennent, chacun à leur niveau, auprès des autorités de l'État, afin qu'une autre politique postale soit menée.

À l'échelle communautaire, une intervention commune de Morlaix Communauté et des communes concernées a été faite auprès du directeur régional de La Poste.

À Plouigneau, une banderole « Touche pas à ma Poste » a été déployée devant le bureau de poste, et 5 000 stickers destinés à être collés sur les enveloppes postales ont été mis à disposition des usagers de Plouigneau.

Même si la décision de La Poste est entrée en application, cela n'empêche pas de poursuivre les initiatives pour le développement d'un service public postal répondant aux besoins des usagers.

D'autres initiatives suivront. ●



La scierie Rihouay travaille le bois breton depuis plus de 70 ans

En 1949, Yves Rihouay père arrive de Botsorhel sur sa bicyclette, avec un simple baluchon comme bagage et la ferme intention de gagner sa vie à Plouigneau. Il crée l'entreprise qui porte toujours son nom, menée aujourd'hui par son petit-fils Julien.

www.rihouayfreres.com

Une entreprise familiale

Au départ de cette belle aventure, c'est l'installation sur un terrain propice à l'implantation d'une entreprise, puis la construction d'une maison d'habitation aux abords de la route de La Chapelle-du-Mur qui donne le La. Yves père travaille le bois, son épouse y tient un « café épicerie » et y élève ses enfants. Les garçons Yves et François traînent leurs souliers dans les ateliers, observent leur père au travail, puis finissent par reprendre l'affaire. Le premier est en charge de la scierie, le second de la partie menuiserie. De la génération suivante, ce sont les deux fils d'Yves, Gwenaël et Julien, qui vont reprendre la suite. Pas forcément prédestiné à

reprendre l'entreprise, Julien travaille d'abord dans des fermes ; il est passionné d'élevage. Au moment de la relève en 2010, il décide finalement de succéder à son père, aux côtés de son frère Gwenaël. Yves, le père, toujours bien présent dans le paysage de l'entreprise, vient toujours au travail, en dépit de ses 71 ans, à croire que le bois, c'est toute sa vie. Depuis, Gwenaël a monté son entreprise de menuiserie, et il se fournit bien sûr dans l'entreprise familiale.

Des valeurs traditionnellement éco-responsables

Si de nos jours, cette notion d'éco-responsabilité semble novatrice, la

“
L'économie responsable, c'est une question de bon sens. Chez Rihouay, c'est culturel
”

scierie Rihouay la pratique depuis 1949 : « Pour mon grand-père, c'était une évidence de travailler du bois local, une question de bon sens, et ce positionnement n'a jamais été abandonné depuis ». Car le bois scié ici, principalement du douglas, provient de forêts bretonnes rarement situées à plus de 150 km de Plouigneau. Seules les grumes* de chênes arrivent de Mayenne ou de Loire-Atlantique parce qu'on ne les trouve pas dans les environs. Sur place, on le comprend très rapidement, rien n'est perdu ; les déchets sont revalorisés, ils serviront de paillage pour les espaces verts ou de combustible pour le chauffage.

Une clientèle ultra locale

Environ 70 % de la clientèle est composée de particuliers, les 30 % restants sont des artisans de la région de Morlaix (paysagistes, maçons, charpentiers ou menuisiers) qui passent par la coopérative Artipôle à laquelle la scierie Rihouay a adhéré : « On minimise les transports, notre production reste généralement en local, on est vraiment fiers de ça et nos clients aussi ! » ●

* grume de bois : désigne les troncs coupés, ébranchés et encore pourvus de leur écorce.

De gauche à droite, Yves Rihouay, Rémy, arrivé tout récemment dans l'entreprise, Pascal, Julien et Yann tout sourire montrent que le bien-être au travail est possible.

« On est souple avec les salariés, parce que ce sont des bosseurs, des gars sérieux, c'est donnant-donnant et ça fonctionne bien comme ça » explique Julien Rihouay.



Dynamiser le centre-bourg

Dès son entrée en responsabilité, et malgré le contexte défavorable créé par la crise sanitaire, la nouvelle direction municipale a affiché sa volonté d'avancer sans attendre dans la réalisation de projets, consciente que la situation ne devait pas conduire à différer des projets d'avenir et structurants pour l'intérêt collectif.

Un projet, plusieurs enjeux

Dynamiser la commune autour de sa centralité

Revitaliser le centre-bourg par la rénovation de l'habitat ancien et l'utilisation des friches en zone urbaine. Aménager et embellir la place centrale, établir un plan global de circulation facilitant et sécurisant les déplacements, intégrer les cheminements doux pour stimuler les mobilités actives.

Avec la communauté d'agglomération, s'inscrire dans un plan de développement de logements, dont des logements sociaux, favoriser la créa-

“ Favoriser la participation citoyenne, l'implication des habitants sur les grands projets ”

tion d'habitats intergénérationnels ; le tout sans consommation supplémentaire d'espaces agricoles, naturels ou sensibles.

Promouvoir les services publics et les lieux d'activité

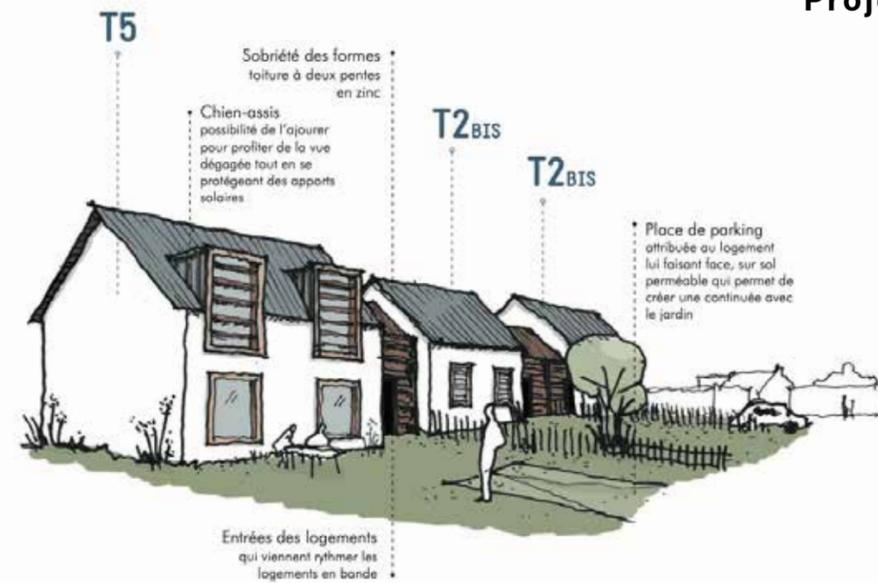
Maintenir et développer les services publics existants, et s'inscrire dans le schéma départemental des « Maisons France Services », en particulier pour accompagner les habitants aux enjeux du numérique. Favoriser l'accès aux services de santé, notamment par le développement de la Maison médicale et l'installation de nouveaux praticiens, en vue d'en faire une structure véritablement pluridisciplinaire.

Accompagner le développement durable et respecter l'environnement

Mener les diagnostics pour limiter les consommations énergétiques dans les bâtiments communaux et recourir aux énergies renouvelables. Mener les nouveaux projets et les projets de rénovation en intégrant les questions de leur impact environnemental (rénovation thermique de l'école de La Chapelle-du-Mur et salle omnisports).

Favoriser le « Vivre ensemble », la citoyenneté et la démocratie locale

Développer l'activité de la bibliothèque/médiathèque/ludothèque, favoriser l'accès à la culture pour tous en collaboration avec les acteurs culturels de la commune et de la communauté d'agglomération. Refondre et rénover l'Écomusée en vue d'en faire un outil permettant, à la fois, de mieux répondre aux attentes du public et de contribuer à une meilleure attractivité de la commune. Renforcer le lien entre les écoles par des projets communs, et faciliter l'engagement des jeunes au sein de la commune (conseil municipal des jeunes). Favoriser la participation citoyenne, en vue d'en faire une structure véritablement pluridisciplinaire.



Des projets dès aujourd'hui

Dès juin 2020, la nouvelle majorité s'est engagée résolument dans le sens des orientations de son programme, plaçant au cœur de son projet plusieurs actions majeures pour la revitalisation du centre-bourg.

Îlot du 9 août

Dès juin 2020, la nouvelle municipalité a pris connaissance du souhait de certains propriétaires de terrains et de constructions (anciennes et vétustes pour certaines d'entre elles), situés entre les rues du 9 août, Tanguy Prigent et Allée de Grainville, de vendre leurs biens. La municipalité a également sollicité des propriétaires

d'autres parcelles situées dans le même périmètre, qui de leur côté ont donné leur accord pour une cession à la commune.

Un îlot de 5 000 m² environ, susceptible de faire l'objet d'une opération de renouvellement urbain, a ainsi été délimité, en plein centre-bourg. Pour réaliser le projet, la commune a sollicité le concours de l'Établissement public foncier régional (EPF), en vue de procéder, pour le compte de la commune, à l'acquisition des biens situés dans ce périmètre. L'EPF a pris contact avec les six propriétaires concernés. À ce jour, un accord sur le prix d'acquisition est intervenu avec trois d'entre eux. Pour les trois autres propriétés, il a été nécessaire de procéder à des recherches préalables plus poussées en matière

“ La concertation se poursuivra sous différentes formes tout au long de l'évolution du projet ”

d'amiante et de pollution éventuelle des sols avant que l'EPF ne procède à la négociation avec les propriétaires qui interviendra une fois les résultats connus.

Pendant ce temps la municipalité a commencé à réfléchir sur la nature concrète du projet avec le concours du CAUE, organisme départemental du domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Deux esquisses constituant des hypothèses de réalisation ont été produites par le CAUE. Elles n'ont aucun caractère définitif et sont susceptibles de diverses évolutions. Elles ont fait l'objet d'une présentation à la population lors d'une déambulation le samedi 5 juin. Un affichage a été effectué à la mairie. Les habitants sont invités à réfléchir et donner leur avis sur le contenu du projet : équipements (médiathèque, maison de services au public, France Services, salle culturelle, etc.) et logements (individuels et/ou collectifs, caractère intergénérationnel, etc.). La concertation se poursuivra sous différentes formes tout au long de l'évolution du projet.

Écomusée

À la suite de l'élaboration d'un nouveau projet scientifique et culturel, la volonté a été affichée d'une nécessité de refondre, d'étendre et de réorganiser l'Écomusée. Beaucoup d'écomusées ont vu le jour il y a plusieurs dizaines d'années, dont celui de Plouigneau, et la nécessité de le rénover se fait jour aujourd'hui. Ainsi, l'objectif du projet muséo-

QUELQUES RAISONS DE DYNAMISER LE CENTRE-BOURG

Le centre-bourg est le premier niveau d'offre ou d'accès aux commerces, services et équipements

Un centre-bourg dynamique crée les conditions d'un environnement plus favorable à l'installation des commerces, de l'artisanat et au maintien des services publics, même si ces derniers ont actuellement une fâcheuse tendance à restreindre leurs lieux d'intervention. La fréquentation des commerces, services et équipements crée des opportunités d'interactions sociales et se traduit en retour par un regain de vitalité.

Le centre-bourg est un lieu de rencontres potentiel

Une convivialité est nécessaire pour créer et maintenir le lien social, la solidarité entre les habitants, les usagers. Un cadre agréable est également propice à la balade, à la détente sur les espaces publics, aux modes doux de déplacement, et par conséquent aux échanges. Un centre-bourg habité, ce sont des opportunités d'interactions sociales plus nombreuses et une meilleure image du bourg (vie quotidienne, bâti entretenu...).

Le centre-bourg participe à l'image de la commune

En plus de refléter son éventuel dynamisme, il contribue aussi au sentiment d'appartenance. Un centre-bourg animé, ce sont des lieux de rencontres, événements et activités qui contribuent au lien social et reflètent le dynamisme du bourg. Un centre-bourg apprécié, c'est aussi un bourg auquel on est attaché, donnant envie de le fréquenter, l'habiter, l'animer...

DOSSIER Projets au centre-bourg

graphique est de faire en sorte que l'Écomusée de Plouigneau dégage des spécificités pour répondre aux nouvelles attentes du public, et qu'il constitue un pôle d'attractivité pour la commune.

L'acquisition immobilière qui a été effectuée (la maison Le Goff) permettra un nouvel accès à partir de la place Charles de Gaulle.

Le coût total du projet est de 900 000 €. Il inclut la rénovation et la refonte complète de l'Écomusée. Le nouveau parcours de visite sera axé sur les révolutions agricoles, du néolithique à aujourd'hui, et les bouleversements techniques et les évolutions sociétales qu'elles ont généré. Une partie du parcours permettrait également d'intégrer l'agriculture telle qu'elle est aujourd'hui, et ouvrir des perspectives vers une agriculture de demain...

Les opérations nécessitent le recours à différents professionnels :

“
l'école
maternelle et
élémentaire
de La
Chapelle-
du-Mur était
dans un état
particu-
lièrement
dégradé
”

muséographe, architecte, scénographe, graphiste...

L'École de La Chapelle-du-Mur

Dès son entrée en fonctions, la nouvelle équipe municipale a constaté que l'équipement public de l'école maternelle et élémentaire de La Chapelle-du-Mur était dans un état particulièrement dégradé. De ce fait, l'activité d'enseignement y est dispensée dans des conditions de salubrité inacceptables, tant pour les enfants que pour les enseignants.

Un dossier de « travaux de rénovation énergétique » avait déjà été établi et déposé à la Préfecture du Finistère en décembre 2019, et a été déclaré recevable à la DETR 2020.

Les travaux identifiés consistent, outre l'audit, à remplacer les menuiseries extérieures, le désamiantage, l'étanchéité de la toiture, la chaudière,

faux-plafonds, peinture... le tout pour un montant de 500 000 € environ.

Une demande de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a été sollicitée au titre de l'année 2020. Un montant de 250 000 € a été accordé à ce titre. Le projet a également reçu une aide de 50 000 € du fonds européen Leader.

Après avoir mené une concertation auprès des enseignants, représentants des parents d'élèves et les personnels communaux, et après avoir constaté certaines inadaptations d'un équipement qui avait mal vieilli, la municipalité a considéré que la nécessaire rénovation énergétique devait être complétée d'une restauration et d'un réaménagement des locaux afin que les enseignants et les enfants puissent disposer de bonnes conditions d'enseignement. ●

Au total l'ensemble des travaux s'élèvera à environ 1 000 000 €.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



plus de dix ans qu'on milite : sur le plan personnel, on était déjà très engagés sur le presque zéro déchet, c'était comme une évidence de s'appuyer sur la biodynamie pour notre petite exploitation ! ».

Un processus bien rodé

Les plantes sont semées en pépinière, puis elles sont repiquées sur la parcelle. Après une période de pousse variable selon les espèces, elles sont enfin récoltées. Ensuite, Arlette et Laurent séparent les feuilles des pétales, pour procéder au séchage sur des claies dans leur local technique spécialement adapté. Et puis évidemment, cela tombe sous le sens, tout est désherbé à la main, on suit la saisonnalité des espèces, le rythme de la nature. Laurent et Arlette ont été bien aidés par leur voisin qui leur a donné un coup de pouce en mettant un terrain gracieusement à leur disposition, en attendant que l'entreprise puisse l'acheter : « Cette aide nous permet d'explorer notre passion avec beaucoup de sérénité, de pouvoir planter de nouvelles variétés régulièrement. On a même pu ajouter des arbres fruitiers et des ruches. C'est vraiment agréable de voir qu'on est encouragé d'une manière aussi concrète ! ».

L'Herberaie ou l'art de cultiver en faisant du bien à la terre

En 2015, Arlette Jacquemin suit une formation pour apprendre à soigner avec les plantes. Elle sait qu'elle aime la nature mais ne pense pas avoir la main verte. Très vite, elle se passionne pour la botanique. Son mari Laurent la rejoint ensuite ; leur vision commune de l'agriculture s'appuie sur une volonté de nourrir la terre et les hommes avec respect.

www.herberaie.fr

Le déclenchement

Arlette suit une formation chez Cap Santé à Plouneour-Ménez, un apprentissage à distance qu'elle vit avec passion pendant deux ans. Elle appréhende la plante sous son angle médicinal, se familiarise avec près de cent-cinquante espèces. Parallèlement, elle observe les savoir-faire en effectuant des stages à la ferme. Entre temps, Laurent tombe gravement malade, un événement qui va bouleverser la famille et conforte le choix de la création de l'Herberaie. « Il y avait comme une évidence, comme une urgence même, à être dans une action concrète en faveur de la santé et de l'environnement. Cette décision, ça a été aussi une remise à plat de toute notre vie, nous étions

“
la transition
écologique,
ça passe
aussi par le
partage des
connaissances,
c'est quelque
chose de primordial
dans notre vision
de l'entreprise
”

déterminés à vivre autrement », explique Arlette.

Vers la biodynamie

Pour Arlette, rien de plus évident : il faut considérer la terre comme un tout, comme un être vivant qui va nourrir la plante, qui va ensuite nourrir les gens. Il faut la traiter avec respect. Pour cela, il faut concevoir la ferme comme une entité autonome, ne pas voir trop grand, avoir un terrain qui puisse être exploité à la main. Ensuite, il faut prendre ce que la nature nous donne : cela passe par exemple par une préparation à base de plantes ou de bouse de vache. Enfin, il faut prendre en compte les influences de la lune, du soleil, des planètes. « Avec Laurent, ça fait maintenant

Des produits qui sortent de la ferme

L'Herberaie propose ses plantes séchées aromatiques et médicinales, des tisanes en mélange, mais aussi des huiles et vinaigre aromatisés aux plantes, des poudres de plantes, des sirops et confitures... Sur place, une boutique (aménagée avec du bois de la scierie voisine) propose les produits à la vente, que l'on pourra également retrouver sur les marchés. À terme, Laurent et Arlette ont pour ambition de créer une structure de partage, une ferme pédagogique, convaincus que c'est en expliquant qu'on fait changer les habitudes. ●

Plouigneau, Petite Ville de Demain

Le programme Petites Villes de Demain

Lancé par l'État, ce programme vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Outil de la relance au service des territoires, ce programme ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Le cadre d'action est conçu pour accueillir toutes formes de contributions, au-delà de celles de l'État et des partenaires financiers du programme : les ministères, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), l'Agence de la transition écologique (ADEME). Le programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

Plouigneau candidate... et lauréate !

Dès son installation, considérant la



Les quatre signataires : le préfet Philippe Mahé, le président de Morlaix Communauté Jean-Paul Vermot, Les maires de Pleyber-Christ, Julien Kerguillec, et de Plouigneau, Joëlle Huon.

nécessité de redynamiser la commune de Plouigneau et notamment son centre-bourg, la nouvelle direction municipale a décidé de s'engager résolument dans ce dispositif afin de donner à la commune le plus de chances possibles pour réussir une mutation particulièrement nécessaire. C'est ainsi que Morlaix Communauté a présenté la candidature des communes de Plouigneau et Pleyber-Christ au dispositif Petites Villes de Demain. La candidature a reçu une issue favorable, les communes ayant été annoncées lauréates fin décembre 2020.

Le dispositif Petites Villes de Demain se présente comme l'équivalent de Action Cœur de Ville et suit à peu près les mêmes principes, à savoir :

• une convention à signer au préalable

(État, partenaires, EPCI et communes),
• un accompagnement possible des actions matures dès signature,
• 18 mois pour conduire des études complémentaires, finaliser les projets et définir un périmètre d'Opération de Renouveau Territorial,
• la possibilité de modifier la convention par avenants annuels,
• la mise en place d'un comité local de suivi,
• un financement par l'État d'un poste de chef de projet à hauteur de 75 % maximum.

À ce jour, une convention a été signée avec l'État, et le recrutement d'un chef de projet commun avec Pleyber-Christ est en cours. ●



Accueil & Partage une association qui porte bien son nom

À la fin des années 80, un centre de réfugiés ouvre ses portes à Carantec pour accueillir des familles de demandeurs d'asile, des boat-people et réfugiés arrivant de Bosnie, du Sri Lanka, parfois d'Afrique. Les bénévoles de la région de Morlaix y sont sensibles et les associations d'aide naissent un peu partout sur le territoire. Si les problématiques ne sont plus tout à fait les mêmes aujourd'hui, Accueil et Partage est toujours bien présente. Elle doit son exceptionnelle longévité à une poignée de bénévoles particulièrement actifs.

☎ Nicole Bellec 02 98 67 78 04

Une association d'entraide

D'abord née pour répondre au besoin des réfugiés, l'association a pris très rapidement un nouveau virage, en prenant conscience que des familles ignaciennes avaient aussi des difficultés à vivre. Au début, l'association propose surtout des vêtements, puis l'arrivée de Roger Le Guern, ancien ébéniste, permet de redistribuer du mobilier qu'il transporte dans son ancien fourgon d'artisan. Quand c'est nécessaire, Roger redonne vie à de vieilles tables ou armoires qui trouvent rapidement un nouvel usage. « Roger donnait un véritable élan à notre association, sa

présence nous a permis de diversifier l'activité. Quand il a quitté Accueil et Partage, il n'a plus été possible de continuer les meubles », explique Marie-Pierre. Les bénévoles se recentrent principalement sur la collecte et la distribution du linge de maison et de vêtements.

Le principe de l'association

Il s'agit de récolter les dons de vêtements et linge dont on ne se sert plus, parfois de les rapiécer, et de les revendre à un prix quasiment symbolique, entre 50 cents et 1 euro la pièce. Avec les recettes, les femmes d'Accueil et Partage, Nicole, Marie-

Pierre, Annie, Anne-Yvonne, Huguette et Jeannine préparent des colis alimentaires à Noël, et parfois même en dehors des périodes de fête : « On pense aux personnes qui sont seules ou aux familles nombreuses à Noël, mais il arrive que d'autres aient des besoins ponctuels. Notre association peut être un pilier et un véritable soutien matériel et psychologique pour les aider à se sortir de cette mauvaise passe », explique Nicole.

Écolo avant l'heure

Depuis quinze ans, la consommation de vêtements a augmenté de plus de 60 % en France*. On a tendance à jeter plus facilement : chaque année en Europe, ce sont plus de 4 tonnes de déchets TLC (textile, habillement, linge de maison, chaussures) qui finissent à la poubelle. Au delà de ses ambitions sociales, Accueil et Partage revendique son implication écologique, en donnant une seconde vie à des vêtements qui sont encore en bon état et peuvent aider des familles ignaciennes : « On a vu petit à petit des personnes - pas nécessairement en difficulté financière - se fournir chez nous, par exemple des gens qui aiment chiner et qui sont attachés au réemploi des objets. C'est devenu pour certains un véritable acte militant et nous avons pris conscience du rôle d'une association comme la nôtre dans ces nouvelles réflexions », poursuit Huguette. ●

* Source : ADEME « La mode sans dessus dessous »

“ On pense aux personnes qui sont seules ou aux familles nombreuses à Noël, mais il arrive que d'autres aient des besoins ponctuels ”

JANVIER 2021

NAISSANCES

- Le 6, Lila ANDROVICH
- Le 12, Léo GARCIA
- Le 31, Nao GALLOU

DÉCÈS

- Le 6, Véronique, Marie-Louise PICART, épouse COQUIL, 44 ans
- Le 7, Jeannine, Marie, Thérèse NIEL, veuve FLOT, 86 ans
- Le 8, Suzanne LANCIEN, épouse COLLÉTER, 88 ans
- Le 19, François, Marie TRAON, 83 ans
- Le 26, Jeanne COTTY, veuve HUON, 88 ans

FÉVRIER 2021

NAISSANCES

- Le 1er, Bastien LE GALL
- Le 2, Pol Jean KERGUIDUFF

ESCALERE

- Le 22, Romane, Nathalie, Catherine FLOT
- Le 24, Eléanor RAUFLET NIVES

DÉCÈS

- Le 7, Daniel BERTÉVAS, 65 ans
- Le 8, Hervé MESSAGER, 88 ans
- Le 8, Olivier LE JEUNE, 89 ans
- Le 9, Catherine HUON, veuve NUNNINGER, 99 ans
- Le 10, Marcel FLOC'H, 92 ans
- Le 19, François, Marie JONCOUR, 93 ans
- Le 20, Jean LE MEUR, 88 ans

- Le 21, Raymonde DANTEC, épouse SAINT JALME, 78 ans
- Le 27, Gilbert, Louis CARRÉ, 82 ans

MARS 2021

NAISSANCES

- Le 23, Liyah, Rose REMANDE

DÉCÈS

- Le 5, Germaine CAVAN, veuve GUIGOT, 87 ans
- Le 8, René CLOAREC, 91 ans
- Le 10, Françoise TOCQUER, 63 ans
- Le 7, Denise GUILLOU, veuve ELÉOUET, 96 ans
- Le 15, Jean, Claude PERON, 74 ans,
- Le 20, Yvonne RIOU, 77 ans

AVRIL 2021

NAISSANCES

- Le 24, Raphaël SALAÛN

DÉCÈS

- Le 27, Jean-Pierre TOUDIC, 70 ans
- Le 28, Daniel BERTHOU, 74 ans

MAI 2021

NAISSANCES

- Le 17, Alicia DELANOE
- Le 20, Victor, Camille, Bruno ARGOUARCH
- Le 26, Malya LÉON,

DÉCÈS

- Le 5, Anna MARTIN, veuve LE GRUIEC, 95 ans
- Le 18, Pierre FUSTEC, 73 ans

JUIN 2021

NAISSANCES

- Le 01, Ethan TOUDIC,
- Le 02, Raphael LE GUEN

DÉCÈS

- Le 8, Juliana GHISLAIN, 94 ans
- Le 8, Sandra BOULIC, épouse COUBEL, 43 ans
- Le 13, Jeanne RICOU, épouse LE BASSER, 95 ans
- Le 13, Roger LOUEDEC, 86 ans
- Le 20, Jeanne QUEGUINER, épouse CLOAREC, 84 ans
- Le 28, Jean-Pierre VERNET, 79 ans
- Le 26, Jean STEPHAN, 86 ans

JUILLET 2021

NAISSANCES

- Le 14, Anna GROULT
- Le 15, Loïs BANHUDO
- Le 20, Rose FEAT
- Le 21, Liam LE BOËTTE

DÉCÈS

- Le 12, Marthe, Yvonne, Marie, Madeleine HENRY, 90 ans
- Le 11, Raymond LE BRAS, 79 ans
- Le 19, Claude, Robert, Paul SEMOUX, 79 ans

L'OPPOSITION

NOUVELLE POLITIQUE BUDGÉTAIRE : UNE DÉCISION PÉNALISANTE POUR PRES DE 80 % DES CONTRIBUABLES IGNACIENS

Pensant sans doute résoudre la quadrature du cercle, la municipalité actuelle, lors de sa prise de fonction l'année dernière, a fait établir un audit financier des finances communales par une société privée. (Petit détail le coût de cet audit a dépassé les 7000 €, alors qu'il aurait pu être établi gratuitement par le comptable public de la commune, comme cela a été fait par le passé).

La conclusion de cet audit est limpide : la commune n'est pas assez endettée et les impôts locaux ne sont pas assez élevés !! Une véritable contradiction : assimiler une bonne gestion comptable à un fort endettement et une forte taxation !! En quelque sorte le serpent qui se mord la queue...

Effectivement il s'agit là d'une philosophie tout à fait contraire à celle que nous

avons mise, nous, en œuvre, pendant plusieurs décennies, politique qui a hissé PLOUIGNEAU à la 2^e place de la communauté d'agglomération en importance de population. Ce résultat éloquent était basé sur le triptyque : fiscalité locale très attractive, qualité et importance des équipements communaux, nombreuses possibilités de construction de maisons d'habitation sur une commune dépassant les 6000 hectares tout en ayant le plus nombre d'exploitations agricoles de toutes les collectivités composant la communauté d'agglomération de Morlaix. Nous avons toujours été convaincus que la meilleure façon d'aider nos concitoyens dans leur vie, consistait à leur laisser le plus possible de pouvoir d'achat en limitant la pression fiscale au maximum.

Manifestement la municipalité actuelle a une philosophie tout à fait opposée. Lors du débat sur les orientations budgétaires, il nous a été annoncé que l'objectif était d'augmenter le taux des impôts locaux de 1 % par an...

Il ne faut jamais perdre de vue une réalité locale : près de 80 % de la population ignacienne est propriétaire de son logement. Ceci veut dire en clair que c'est cette population qui supporte presque exclusivement la charge fiscale communale. ●

Les conseillers d'opposition :
Rollande LE HOUEROU,
Michèle POIDEVIN, Patricia HABASQUE,
Pierre-Yves MINEC,
Jean-Michel DOUBROFF,
Johny DELEPINE, Bernard LE VAILLANT.

RETOUR SUR

**1 mouton, 2 moutons,
3 moutons...**

L'écopâturage en place sur la commune

La municipalité a décidé d'opter pour l'éco-pâturage pour l'entretien de 3 terrains. Ceux-ci ont été choisis en concertation avec les agents des espaces verts, le but étant d'alléger leur travail.

Vous pouvez donc rencontrer des moutons d'Ouessant rue de Bedernau (le long de la voie ferrée), dans le lotissement de Kerbriant et au plan d'eau (près de l'aire de jeux). Les moutons sont mis à disposition de la commune, via un contrat annuel, par l'entreprise « Le Petit Mouton Noir » de Guimaëc, dirigée par Maëlle Guéguen. Cette dernière passe une fois par semaine afin de vérifier que tout se passe bien et d'apporter de l'eau aux animaux. Il faut la contacter en cas de problème au 06 30 19 00 17. Nous rappelons qu'il est interdit de nourrir les moutons et de pénétrer dans les enclos.



www.plouigneau.fr



Le grillage (acheté chez Espace Émeraude à Plouigneau) a été installé par l'association ART Pays de Morlaix (Association de Recherche de Travail). Les employés municipaux ont posé les poteaux, construit des cabanes en bois provenant de l'entreprise locale Rihouay. ●

LES ÉLÈVES

de l'école Sainte-Marie et de la Maison des Enfants ont assisté à une démonstration de tonte. Ils ont ainsi pu poser leurs questions, et l'éleveuse a également expliqué le chemin fait de la laine tondue au pull-over. ●



N'HÉSITÉZ PAS À VENIR RENDRE VISITE AUX 22 NOUVEAUX IGNACIENS !

RETROUVEZ-NOUS SUR
PLOUIGNEAU.FR



Direction de la publication Joëlle Huon, Maire de Plouigneau • **Comité de rédaction** Laurent Boussard, Daniel Duval, Mariane Gauthier, Roger Héré, Philippe Le Basque, Jean-Yves Le Comte, Bérénice Manac'h, Violaine Pierret, Alain Simon, Sophie Thépault, Krystal Thos • **Photos et illustrations** Mairie de Plouigneau, Jean-Yves Le Comte, Violaine Pierret, Morlaix Communauté, CAUE, NorWest design, DR • **Conception-réalisation** NorWest design, Morlaix • **Impression** 3 000 ex., Imprimerie de Bretagne